



ÉCOLE DE NATATION

Fiche inscription activités saison 2020/ 2021

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

Date de naissance :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Téléphone portable parents :

Mail :@.....

Validité : 14 septembre 2020 au 27 juin 2021

Nombre de séances : 30

Tarifs : 206 ,00 euros (soit 6,86 euros/la séance), non remboursable.

Séances rattrapables (en cas d'absence, maladie...) aux vacances de la Toussaint, Noël et février de l'année en cours, pour l'école de natation enfants.

Mensualisation : Il est nécessaire que le mandat autorisant le prélèvement soit bien complété, daté, signé, et accompagné du bon relevé d'identité bancaire.

Les prélèvements sont réalisés en 10 mensualités comme suit :

Pour 2020/2021 : début des prélèvements en novembre 2020. Fin des prélèvements en août 2021.

Date limite pour la mise en place des prélèvements : 10 octobre 2020

/!\ Au premier rejet du prélèvement, la somme entière du forfait devra être acquittée

T.S.V.P. ↵

Rappel : nom/prénom de l'enfant :

Test fait le :



Par (nom MNS) :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> <i>Jardin aquatique (de 4 à 6 ans)</i> | <input type="checkbox"/> <i>Grenouilles</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>Crevettes</i> | <input type="checkbox"/> <i>Dauphins</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>Poissons</i> | <input type="checkbox"/> <i>Natation synchronisée</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>Perf. Ado / Sauvetage sportif</i> | <input type="checkbox"/> <i>Natation adultes</i> |

Je reconnais par la présente :

- avoir pris connaissance du règlement intérieur du Centre Aquatique l'Auniscéane,
- avoir pris connaissance du contenu et de la durée de validité des cours de natation
- avoir un certificat médical à mon nom (ou au nom de l'enfant), en ma possession de non contre-indication à la pratique de la natation.

Être informé que :

- l'accès à l'école de natation, ne m'autorise pas à un accès piscine en dehors des heures de cours.
- que tout enfant de moins de 10 ans doit être accompagné d'un adulte jusqu'à l'accueil, à son arrivée et à la fin des cours.
- une fois le droit d'entrée ou autre prestation acquitté, aucun remboursement n'est possible

Fait à la Tranche sur Mer le,

**SIGNATURE
du responsable légal**